

L'EMBELLISSEMENT PAYSAGER

UN OUTIL DE REVITALISATION POUR LES MUNICIPALITÉS DÉVITALISÉES

Mémoire présenté à la Coalition des régions
par
la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec



Saint-Hyacinthe, le 12 novembre 2007

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec

3230, rue Sicotte, local E-300 ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450.774.2228 Télécopieur : 450.774.3556

Courriel : info@fihq.qc.ca Site Web : www.fihq.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. L'embellissement paysager, un facteur d'attractivité, de qualité de vie et de développement économique.....	4
2.1 Embellissement et fierté des collectivités.....	5
2.2 Bienfaits économiques des végétaux et des aménagements paysagers	5
2.2.1 Augmentation de la valeur des propriétés	5
2.2.2 Retombées économiques pour les municipalités	7
2.2.3 Renforcement de l'activité commerciale.....	7
2.2.4 Loisirs, parcs, et sports	8
2.2.5 Tourisme	8
2.3 Bienfaits environnementaux pour les citoyens, les commerces et les municipalités	9
2.3.1 Climat où il fait bon vivre	9
2.3.2 Production d'oxygène et réduction de la pollution.....	10
2.3.3 Ombre urbaine, espaces verts et emplacement des végétaux.....	11
2.3.4 Gestion des eaux et lutte contre l'érosion	11
2.3.5 Attraction, préservation et biodiversité de la faune	12
2.3.6 Réduction de la pollution acoustique	12
2.4 Impacts sur la qualité et le mode de vie des citoyens	12
2.4.1 Intimité et sécurité.....	13
2.4.2 Satisfaction et bien-être de la collectivité.....	13
3. Les Fleurons du Québec, un outil de valorisation et d'amélioration continue de l'embellissement paysager.....	14
3.1 Portrait des Fleurons du Québec en 2008	15
3.1.1 Des exemples de revitalisation réussie parmi les Fleurons du Québec.....	16
3.2 Les initiatives régionales de valorisation du patrimoine paysager	17
4. Recommandations	18
5. Conclusion	19
Bibliographie	21

1. INTRODUCTION

La dégradation du patrimoine bâti et du paysage urbain a été identifiée par la Coalition des régions comme un facteur qui est à la source de la fragilisation des municipalités dévitalisées.

De ce fait, la plupart des municipalités dévitalisées du Québec souffrent d'un manque d'attractivité, et n'attirent pas de nouveaux résidents, de visiteurs ou de nouvelles entreprises.

De plus, la dégradation du patrimoine bâti et paysager engendre une baisse de valeur foncière, fragilisant encore plus la municipalité dévitalisée.

Dans ces conditions, les habitants se sentent laissés à eux-mêmes et n'entretiennent pas comme ils le devraient leurs propriétés et leurs terrains. Éventuellement, suite à la baisse de la qualité de vie, ils quittent leur municipalité.

Conséquence logique à l'exode des habitants, les commerces et les services disparaissent peu à peu, atteignant de plein fouet le tissu économique et social de la municipalité.

Nous souhaitons vous démontrer dans ce mémoire que la présence de plantes et l'embellissement paysager d'une municipalité est un outil de revitalisation particulièrement performant, car il contribue à augmenter en peu d'année son facteur d'attractivité, sa qualité de vie, et sa valeur foncière.

De plus l'embellissement paysager s'intègre dans les principes du développement durable : il préserve le patrimoine bâti et naturel, favorise la cohésion sociale, contribue à la baisse des gaz à effet de serre (GES) et génère des retombées économiques appréciables.

2. L'EMBELLISSEMENT PAYSAGER, UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ, DE QUALITÉ DE VIE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Le développement des territoires dépend de manière croissante de la qualité de leur fonction résidentielle et de leur attractivité touristique. En effet, retraités et touristes choisissent leur lieu de séjour selon les mêmes critères. L'attractivité des territoires est donc une donnée essentielle de leur avenir »

- Extrait du discours d'ouverture au Congrès des maires de France du 23 novembre 2005

Parmi les caractéristiques propres aux municipalités dévitalisées au Québec, notons que 73 % ont une population de moins de 900 habitants et qu'elles se trouvent majoritairement en zones rurales.

Dans bien des cas, ces municipalités dépendent essentiellement de l'agriculture ou de l'exploitation de la forêt. Leur revitalisation passe donc par la diversification économique. Pour la grande majorité, le développement touristique, une industrie mondiale florissante, constitue une avenue prometteuse. Selon le Réseau de veille en tourisme de la Chaire Transat, « *la quête d'authenticité est une tendance lourde* » et « *le tourisme rural se prête bien à cet esprit de proximité* » recherché par les visiteurs.

Le développement du facteur d'attractivité pour les municipalités dévitalisées est donc essentiel, car il constitue un puissant levier pour séduire les visiteurs et les investisseurs. D'autre part, le facteur d'attractivité est aussi relié à la qualité de vie des citoyens, un argument qui vaut son pesant d'or pour attirer de nouveaux résidents dont les nouvelles familles.

Investir dans la mise en valeur de son patrimoine bâti et naturel est très bénéfique pour une municipalité dévitalisée. L'embellissement paysager aura pour effet de stimuler les citoyens et les commerçants, de dynamiser le milieu, et de favoriser l'établissement d'entreprises agro-touristiques. Les retombées peuvent se faire sentir en quelques années.

Le comité panafricain de l'horticulture ornementale de la Table ronde de la chaîne de valeur de l'horticulture vient de faire réaliser une revue de littérature des plus exhaustives sur les bienfaits des plantes, de l'aménagement paysager et de l'horticulture ornementale dans notre société. Cette méga analyse documentaire, qui a été réalisée par le George Morris Centre, a été financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Puisque le contenu de cette analyse documentaire est tellement appropriée pour démontrer l'importance des végétaux et des aménagements paysager dans la revitalisation des municipalités, nous nous permettons de vous présenter plusieurs extraits tels qu'exposés dans le document. Les extraits extirpés tel quels sont annotés avec la note suivante :¹. Vous trouverez la notice bibliographique complète en page 20 du présent document.

Voici donc succinctement les nombreuses contributions des végétaux d'ornement et des aménagements paysagers à la santé des humains, de nos municipalités et de notre planète. Mais auparavant, n'oublions pas que les plantes procurent aux humains d'abord et avant tout la

beauté ! Et plus que jamais, l'humain est sensible à la beauté et à la notion d'embellissement de son environnement.

2.1 Embellissement et fierté des collectivités

Les végétaux jouent un rôle dans le développement de collectivités saines :

- en créant un milieu ou un aspect physique qui rend les gens fiers d'être membres de la collectivité et qui améliore la situation économique et sociale de la collectivité;
- en offrant des possibilités de partage d'intérêts et d'engagements de valeur;
- en créant un environnement qui est plus confortable sur le plan physique pour vivre et travailler.

Des recherches menées à l'Université de Washington ont porté sur la valeur attachée aux arbres dans huit collectivités revitalisées des États-Unis. Ceux qui ont participé à cette étude ont été invités à classer sur le plan esthétique 32 scènes différentes. Dans l'ensemble, l'enquête a révélé que les quartiers de commerces au détail améliorés par des végétaux intelligemment placés et bien entretenus, notamment des arbres et la végétation accessoire, obtenaient les évaluations maximales en matière de qualité visuelle¹.

On a eu recours à une enquête par correspondance auprès de conducteurs titulaires d'un permis de conduire dans l'État de Washington pour évaluer les perceptions des gens au sujet de l'aménagement paysager le long des routes. L'étude avait pour but de déterminer si le nombre d'espaces verts et la végétation le long de la route et dans une collectivité exercent une influence sur ce que les gens pensent de la collectivité. L'enquête a démontré que la présence d'arbres et d'espaces verts exercent une influence positive sur les attitudes des consommateurs au sujet du caractère d'un lieu et également sur les prix que les clients sont prêts à payer dans les entreprises locales¹.

En outre, la plantation d'arbres et l'aménagement paysager des quartiers commerciaux ont pour effet de créer des espaces agréables qui attirent les clients. Une étude menée auprès de propriétaires d'entreprises et d'employés d'associations d'entreprises a révélé que les arbres et l'aménagement paysager attirent des clients par les moyens suivants :

- en agissant comme une extension extérieure de l'engagement de l'entreprise à l'égard des services à la clientèle;
- en établissant une identité distincte permettant de tracer les limites d'un quartier commercial, ce qui incite les gens à y revenir souvent¹.

2.2 Bienfaits économiques des végétaux et des aménagements paysagers

2.2.1 Augmentation de la valeur des propriétés

Des Rosiers *et al.* (2002) ont résumé un certain nombre d'études antérieures portant sur l'effet de l'aménagement paysager sur la valeur des maisons. Le tableau qui suit illustre les résultats de ces études.

Tableau 1. Impact de l'aménagement paysager sur la valeur des propriétés

Auteurs/lieu	Type d'analyse	Résultats
Payne (1973)	<ul style="list-style-type: none"> Techniques d'évaluation traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> La valeur marchande d'une maison unifamiliale a été majorée en moyenne de 7 p. 100 grâce à la végétation arborescente.
Orland, Vining et Ebreo (1992) - Illinois	<ul style="list-style-type: none"> Étude de perception Effet de la taille des arbres sur la vente des maisons 	<ul style="list-style-type: none"> La taille des arbres avait peu d'impact sur l'évaluation de la maison. L'attrait de la maison avait une forte corrélation avec le prix de vente.
Kuo, Bacaicoa et Sullivan (1998) - Illinois	<ul style="list-style-type: none"> Étude de perception On a testé la densité de plantation des arbres et l'entretien du gazon 	<ul style="list-style-type: none"> La présence d'arbres a eu des effets positifs puissants sur les cotes de préférence des résidents pour les jardins.
Boyce et Favretti (1976) - Connecticut	<ul style="list-style-type: none"> Analyse hédonique Quatre variables testées : emplacement, taille de la maison, date de la vente et couverture arborescente 	<ul style="list-style-type: none"> Une bonne couverture arborescente peut majorer le prix de vente total de 6 à 9 p. 100.
Anderson et Cordell (1985) - Géorgie	<ul style="list-style-type: none"> Analyse hédonique 800 foyers 	<ul style="list-style-type: none"> La présence d'arbres a majoré le prix de vente de 3 à 5 p. 100.
Luttki (2000) - Pays-Bas	<ul style="list-style-type: none"> Analyse hédonique Les attributs structuraux des maisons ont régressé par rapport à l'emplacement et aux aménagements environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Dans six des huit cas, l'hypothèse d'une structure verte ajoutant de la valeur a été rejetée. Dans les deux autres cas, la présence d'arbres/zones gazonnées a majoré le prix de 7 à 8 p. 100.
Dombrow, Rodriguez et Sirmans (2000)	<ul style="list-style-type: none"> Analyse hédonique 269 maisons unifamiliales, variable nominale pour tenir compte des arbres 	<ul style="list-style-type: none"> De grands arbres majorent de 2 p. 100 la valeur des maisons sur le marché des maisons unifamiliales.

Source : ¹

Par ailleurs, Des Rosiers *et al.* (2002) ont enquêté sur 760 maisons unifamiliales vendues entre 1993 et 2000 au Québec. L'enquête s'est concentrée sur les caractéristiques de l'aménagement paysager des maisons et sur leur environnement immédiat.

Les liens suivants ont été tirés entre les aménagements paysagers et la valeur des propriétés :

- une couverture arborescente entre la propriété et son voisinage immédiat augmente la valeur de la maison;
- pour les bungalows et les maisons simples, plus le pourcentage de couverture végétale était élevé (gazon, massifs de fleurs, rocailles, etc.), plus la valeur de la maison était élevée;
- la présence d'une haie ou d'un mur paysager majore la valeur d'une propriété de près de 4 %;
- la présence d'un patio paysager peut majorer la valeur d'une maison jusqu'à 12,4 %;
- les trottoirs paysagers donnent également de la valeur, qui peut augmenter jusqu'à 4,4 %.

Dans l'ensemble, une majoration de la valeur marchande de 7,7 % pour un bungalow ou une maison simple type était réalisable grâce à la présence de différentes composantes d'aménagement paysager¹.

Une étude réalisée par Joel Goldsteen, de l'Université du Texas à Arlington, a révélé que l'aménagement paysager avait la plus forte corrélation avec les autres variables architecturales et d'urbanisme évaluées. Celui-ci estime que l'investissement dans un aménagement paysager est amplement recouvert par le promoteur par des taux d'occupation et des loyers plus élevés¹.

2.2.2 Retombées économiques pour les municipalités

Un bon aménagement paysager peut également ajouter de la valeur pour les municipalités et les collectivités. Tout comme l'aménagement paysager majore la valeur des propriétés, c'est également un investissement judicieux pour les municipalités, et ce, pour de multiples raisons :

- cela améliore la santé et le dynamisme d'une collectivité grâce à la participation des citoyens aux projets d'embellissement;
- les projets d'embellissement confèrent un sentiment de fierté et de valeur aux résidents et aux entreprises;
- les végétaux stabilisent les sols et réduisent les écoulements dans les espaces verts;
- les habitats naturels protègent la biodiversité;
- les espaces verts qui demandent peu d'entretien et l'aménagement paysager en milieu désertique réduisent les coûts d'entretien;
- les résineux atténuent l'impact des vents froids l'hiver tandis que les arbres à feuilles caduques procurent de l'ombre l'été;
- cela renforce la sécurité du public et réduit la criminalité et les accidents¹.

2.2.3 Renforcement de l'activité commerciale

Les retombées économiques découlant de la valeur ajoutée créée par la présence de végétaux et d'aménagements paysagers autour des commerces et à l'intérieur de ceux-ci ont également été signalées à plusieurs reprises :

L'Université de Washington a également fait les constatations suivantes au sujet de la rentabilité de l'aménagement paysager par rapport aux quartiers commerciaux :

- une enquête menée dans une collectivité du Sud a révélé que 74 % des gens préfèrent fréquenter des établissements commerciaux dont les ouvrages et les parcs de stationnement ont des arbres plantés et font l'objet d'autres aménagements paysagers¹,
- Un sondage de Weyerhauser a révélé que 86 % des évaluateurs immobiliers s'accordent à penser que l'aménagement paysager ajoute de la valeur aux propriétés commerciales. Par ailleurs, 92 % s'accordent à penser que l'aménagement paysager majore l'attrait des propriétés commerciales¹.

Un promoteur de Chicago affirme que l'aménagement paysager intérieur d'un atrium recouvert d'un toit de verre est un puissant argument de vente et que c'est la raison pour laquelle les taux d'occupation de l'édifice sont supérieurs de 21 % par rapport à la moyenne nationale. Selon Judith Guido, directrice du marketing pour LandCareUSA, l'aménagement paysager peut augmenter jusqu'à 14 % la valeur de revente d'un édifice et accélérer la vente d'un édifice jusqu'à six semaines¹.

2.2.4 Loisirs, parcs, et sports

Jackson, au Mississippi, est un exemple d'une ville qui a cherché à se revitaliser au moyen de l'aménagement paysager. La ville a voulu rétablir ses parcs municipaux et ses secteurs de loisir. En renouvelant ses parcs, Jackson souhaitait attirer l'organisation de tournois sportifs régionaux et des retombées économiques directes pour les commerçants. En 1998, la ville a estimé que les parcs et les manifestations sportives avaient injecté 5 millions \$ US dans les coffres de la région tandis qu'en 2003, les retombées étaient de 47 millions \$ US.

2.2.5 Tourisme

Une étude réalisée par Evans et Malone a porté sur l'industrie de l'hôtellerie/tourisme à Opryland. Douze acres d'espaces couverts étaient agrémentés de 18 000 végétaux dont la valeur dépassait 1 million \$US. L'étude a démontré que l'aménagement paysager a des répercussions positives sur un certain nombre de paramètres, notamment un taux d'occupation élevé (85 %), et un développement permanent. En outre, le prix plus élevé des chambres donnant sur ce paysage intérieur, et le taux d'occupation élevé, se sont traduits par environ 7 millions \$US de recettes annuelles supplémentaires¹.

Une étude qui adopte un point de vue légèrement différent sur le tourisme horticole est celle réalisée par la Commission canadienne du tourisme entre septembre 1999 et avril 2000. Celle-ci s'est servie d'un instrument d'enquête pour calculer les taux de visite et d'intérêt pour le tourisme horticole au Canada et aux États-Unis. L'étude a révélé que 25 % des Canadiens et Américains d'âge adulte ont affirmé s'être rendus dans un jardin botanique ou un salon d'horticulture lors d'un voyage entre 1998 et 2000; 40,1 % des touristes canadiens (6,9 millions) ont visité (25,9 %) un salon d'horticulture (entre 1998 et 2000) pendant qu'ils étaient en voyage ou ont manifesté le désir (14,2 %) d'en visiter un lors de leurs prochaines vacances. Aux États-Unis, 36,8 % des touristes (44,9 millions) ont visité (26,1 %) un salon d'horticulture ou manifesté le désir de s'y rendre (10,7 %). Ces pourcentages, même s'ils sont légèrement périmés, illustrent les avantages économiques possibles du tourisme inspiré du jardinage pour les collectivités locales¹.

Selon une étude faite en 2006 par la firme française « marque et management », pour le label Villes et villages Fleuris en France, étude portant sur l'impact du fleurissement et de l'embellissement végétal : les « *impacts touristiques et économiques sont évidents* ».

Les études ci-dessus citées démontrent donc que l'aménagement paysager a des retombées économiques positives sur les collectivités. Il encourage le tourisme, les loisirs et attire des entreprises dans la région, ce qui se traduit par l'injection de plus d'argent dans les coffres de la collectivité.

2.3 Bienfaits environnementaux pour les citoyens, les commerces et les municipalités

Les végétaux, le verdissement et l'embellissement paysager ont également un impact positif sur l'environnement. Voici quelques-uns des bienfaits environnementaux.

2.3.1 Climat où il fait bon vivre

Les arbres ont une incidence sur le climat local en réduisant l'effet des « îlots de chaleur » urbains que l'on trouve fréquemment dans les zones habitées, particulièrement dans les centres-villes. Le phénomène d'îlots de chaleur se traduit par des températures dans les villes et les banlieues plus chaudes en moyenne de 1 à 6° C que celles des zones rurales avoisinantes. Ces îlots de chaleur sont créés, entre autres, par la présence d'asphalte et de béton. Un seul arbre correctement peut émettre 40 gallons d'eau par jour par évapotranspiration, neutralisant ainsi l'équivalent calorifique produit par une centaine d'ampoules de 100 watts allumées huit heures par jour¹. Les toits verts peuvent également combattre l'effet d'îlot de chaleur.

À l'instar des arbres, les plantes réduisent la chaleur en convertissant l'eau en vapeur, utilisant ainsi l'énergie thermique qui réchaufferait autrement l'air ambiant. Des recherches menées à l'Université d'État de Pennsylvanie ont révélé que les températures de pointe sur les toits verts plantés de *Sedum spurium*, plante désertique qui s'est adaptée, étaient inférieures de 30 °C par rapport aux températures sur les toits normaux¹.

Le tableau suivant résume les effets de la végétation dans une municipalité sur les températures de l'air.

Tableau 2. Effets de la végétation sur les températures de l'air

Nature de la végétation	Par rapport à	Températures de l'air
Bosquets d'arbres	Terrain découvert	Inférieures de 9 °F (5 °C)
Champs agricoles irrigués	Sol nu	Inférieures de 6 °F (3 °C)
Banlieue plantée d'arbres	Nouvelle banlieue, sans arbres	Inférieures de 4 à 6 °F (2 à 3 °C)
Terrain de sport gazonné	Parc de stationnement	Inférieures de 2 à 4 °F (1 à 2 °C)

Source : ¹

Les cours d'école peuvent également faire office d'îlots de chaleur, ce qui a des effets sur les écoliers et sur les communautés avoisinantes. Des recherches réalisées par Moogk-Soulis *et al.* (2000) ont décrit la façon dont les cours d'école agissent comme îlots de chaleur et les conséquences que cela peut avoir sur les écoliers, ainsi que les stratégies d'atténuation efficaces. Dans le cadre de l'étude, on a relevé la température de 15 cours d'école à Waterloo (Ontario) le 3 septembre 1999. Alors que la température de l'air était tout juste inférieure à 27 °C, la température moyenne à la surface d'une cour d'école sans ombre était de 52,8 °C, soit 20 °C de plus que celle des surfaces à l'ombre. Elle était également supérieure de 5 °C à la température moyenne des terrains avoisinants. L'étude a conseillé de planter des arbres comme stratégie efficace d'atténuation. Les arbres peuvent servir à ombrager les surfaces, peuvent agir à la manière de brise-vent pour réduire les infiltrations d'air chaud dans les édifices et refroidir l'air par évapotranspiration. Les résultats de l'étude semblent indiquer que la plantation d'arbres dans l'une des cours d'école a permis de réduire la température de surface jusqu'à 25 °C et d'abaisser la température de l'air de 10 °C¹.

En effet, les arbres produisent de l'ombre rafraîchissante et absorbent l'eau souterraine pour ensuite s'évaporer par évapotranspiration, ce qui a pour effet de refroidir l'air ambiant.

2.3.2 Production d'oxygène et réduction de la pollution

L'un des principaux avantages des plantes est qu'elles produisent de l'oxygène et procurent ainsi à l'atmosphère, l'élément qui permet aux êtres humains de respirer et de vivre sur cette planète. En moyenne, un arbre peut produire 260 livres d'oxygène par an et deux arbres mûrs produisent suffisamment d'oxygène pour une famille de quatre personnes. Une pelouse de 2 500 pi² (232 m²) produit l'oxygène nécessaire à une famille de quatre personnes pour une année¹.

Une ville contenant de nombreux parcs et des aménagements paysagers voit sa qualité de l'air améliorée substantiellement, grâce à la présence de végétaux et d'arbres. On a dit des arbres et des végétaux qu'ils sont les « poumons des villes », car ils sont capables d'absorber les contaminants dans l'air que l'on respire. Agissant à la manière de filtres naturels et contribuant à réduire la pollution atmosphérique, les végétaux, filtrent les poussières et absorbent les pires polluants atmosphériques comme le CO₂, le SO₂, le NO₂, l'ozone, le fluorure d'hydrogène, le benzène, etc. Par exemple, un acre de gazon, soit 4 047 m², absorbe des centaines de livres de SO₂ par année. De plus, les plantes peuvent neutraliser les contaminants présents dans le sol. On parle beaucoup du réchauffement de la planète. Or, les végétaux absorbent le dioxyde de carbone qui est un « gaz à effet de serre » et qui contribue à ce réchauffement.. Ils absorbent le carbone au fur et à mesure qu'ils poussent et ils neutralisent une partie du carbone qui est rejeté dans l'atmosphère lors de la combustion des combustibles fossiles utilisés pour les véhicules moteurs.

Un arbre absorbe entre 4,5 et 11 kg de carbone par an en se contentant de croître et d'utiliser du dioxyde de carbone pour ce faire¹. Une étude d'Environnement Canada montre que les toits verts réduisent les émissions de gaz à effet de serre d'environ 2,18 tonnes métriques (TM) pour une superficie de toit vert de 6,5 km². Et cela, en plus de créer de l'oxygène et des économies d'énergie¹.

2.3.3 Ombre urbaine, espaces verts et emplacement des végétaux

Les plantes ornementales peuvent être plantées stratégiquement pour créer un milieu où il fait mieux vivre. On peut les planter autour des piscines pour faire de l'ombre mais également pour atténuer l'éblouissement qui se reflète sur les édifices avoisinants; on peut également les planter devant les maisons pour empêcher que les phares des véhicules dans la rue n'éblouissent l'intérieur de la maison; et on peut également s'en servir pour réduire la pollution acoustique des routes¹. Les toits verts contribuent également à atténuer les distractions acoustiques du monde extérieur¹.

Les végétaux plantés en milieu urbain procurent de l'ombre qui permet de se protéger de la chaleur du soleil en été, et ils fournissent également des espaces verts où il fait bon se reposer, se décontracter et pratiquer certains loisirs. Toutefois, la conception des espaces verts peut se faire de diverses façons. Par exemple, on peut les aménager comme boisés naturels ou comme espaces entretenus pour offrir des milieux comme ceux que l'on trouve dans les jardins botaniques. Pour certains, le paysage « naturel » est quelque chose qui doit être réservé aux lieux plus sauvages et il n'a pas sa légitimité dans le milieu urbain en raison de l'assimilation de « naturel » à la crainte de dangers physiques. D'autres cependant sont d'avis qu'un paysage naturel leur donne un sentiment de liberté et constitue un meilleur endroit où nouer des contacts sociaux qu'un paysage plus structuré. Özgüner et Kendle (2006) ont constaté que, dans un paysage structuré, les gens éprouvent un sentiment de sécurité et estiment que c'est un endroit plus approprié pour se détresser, en plus d'être un endroit plus tranquille et plus reposant¹.

Extrapolant l'effet calmant des végétaux plantés en milieu urbain au-delà des forêts-parcs, Wolf (2006) pense qu'ils rendent un milieu plus agréable et moins stressant. Dans une étude distincte, Wolf (2004) dresse une liste exhaustive des avantages environnementaux, sociaux et économiques de la plantation d'arbres dans les parcs de stationnement dont le fait que les arbres font de l'ombre pour les véhicules stationnés et qu'ils rendent plus agréable le retour dans son véhicule¹.

2.3.4 Gestion des eaux et lutte contre l'érosion

Les végétaux et les aménagements paysagers contribuent à la conservation de l'eau et diminuent l'écoulement des eaux de pluie dans le système urbain de captage ainsi que l'érosion des sols. Directement ou indirectement, ces eaux finissent dans les systèmes d'épuration des égouts. Lors de fortes pluies, une présence accrue de plantes herbacées diminue les contraintes physiques imposées au système sanitaire et les contraintes environnementales imposées au système hydrique¹. Ces fonctions peuvent être remplies par le gazon qui recouvrent les jardins résidentiels, les terrains de golf, les parcs, les terre-pleins des routes etc.

Les végétaux peuvent être utilisés parallèlement aux bassins de retenue des eaux pluviales pour gérer le ruissellement des zones urbaines .

2.3.5 Attraction, préservation et biodiversité de la faune

Les plantes ornementales créent également des milieux qui favorisent la présence d'espèces fauniques, à la fois sur les lieux de la culture des plantes (comme les pépinières d'arbres de Noël et d'autres pépinières) et que lorsqu'elles sont plantées dans un jardin ou une forêt-parc.

Des organisations et des particuliers comme la National Wildlife Federation des États-Unis et P.M. Lloyd au Royaume-Uni fournissent des renseignements sur les plantes ornementales particulières que l'on peut utiliser dans un jardin pour attirer la faune¹.

L'aménagement et l'entretien d'espaces verts publics où les gens peuvent observer la faune et la nature présentent une grande valeur pour les citoyens. Le simple fait de savoir qu'il existe un espace vert est une source de profonde satisfaction pour de nombreuses personnes¹.

2.3.6 Réduction de la pollution acoustique

Les écrans et les haies contribuent également à la réduction du bruit, en particulier dans les zones urbaines où le bruit se réfléchit facilement sur les surfaces dures comme la chaussée ou les édifices¹. Par exemple, deux pieds de largeur de plantes peuvent diviser le nombre de décibels par quatre, alors que, si l'on augmente la largeur de plantes à deux ou trois plantes, on peut abaisser le niveau acoustique de façon significative.

2.4 Impacts sur la qualité et le mode de vie des citoyens

Une multitude d'études démontrent les nombreux bienfaits des végétaux et de l'aménagement paysager sur la santé des humains. Succinctement, voici les principaux bienfaits :

De façon générale, la présence des plantes :

- rend les gens heureux;
- diminue le niveau de stress; et
- tempère les sentiments négatifs comme l'anxiété, la peur, la colère, la déprime et la tristesse.

Beaucoup de gens sont convaincus que le contact avec les arbres et d'autres végétaux est bénéfique pour le bien-être de l'homme. Les contacts avec la nature grâce à des passe-temps comme le jardinage et les jardins comme espaces verts ne contribuent pas seulement au bien-être physique, mais peuvent également avoir des effets positifs sur le bien-être psychique. Diverses recherches comme celles menées par Waliczek, Zajicek et Lineberger (2005) étayent l'idée que le jardinage est un passe-temps qui peut rehausser le niveau de satisfaction de vivre et améliorer l'état de santé général.

Les jardins communautaires sont une autre forme de jardinage qui procure un certain nombre d'avantages sur le mode de vie..

2.4.1 Intimité et sécurité

Les arbres et les arbustes agissent comme barrières physiques et visuelles, ce qui contribue au respect de la vie privée et c'est ce que plusieurs résidents recherchent.

2.4.2 Satisfaction et bien-être de la collectivité

Les plantes ornementales contribuent à l'embellissement et, par voie de conséquence, à la fierté que les gens éprouvent à l'égard de leur ville, village ou habitation. La fierté et l'épanouissement d'une communauté sont particulièrement visibles lorsque les habitants d'une communauté se livrent à des activités de jardinage collectif. Ce genre d'activité favorise les rapports communautaires, ouvre les portes de la communication et permet de nouer des amitiés. Les jardins collectifs ne sont qu'un moyen pour les gens d'utiliser l'interaction des plantes et des êtres humains, le jardinage, pour stimuler le développement communautaire. Les programmes axés sur l'interaction des plantes et des gens sont une force d'impulsion du développement communautaire et sont manifestes à l'échelle planétaire¹. Mentionnons à titre d'exemples le programme des Fleurons du Québec qui a pour objectif l'amélioration de la communauté, pas seulement par une augmentation de l'activité économique résultant du tourisme, mais également par une augmentation des activités d'embellissement au sein de la communauté proprement dite.

Lorsque les gens sont fiers de l'endroit où ils vivent, ils sont plus susceptibles d'y passer du temps. Une étude de Kuo et al., 1998, a montré que les espaces communs sont plus utilisés lorsqu'il y a plus d'arbres et d'herbe et qu'avec cette utilisation accrue, les liens sociaux du quartier tendent à se resserrer. Ce resserrement des liens sociaux augmente le caractère de soutien de la communauté, ce qui est susceptible d'améliorer la qualité de vie globale dans la communauté¹.

En résumé, la présence d'arbres et de plantes dans les villes calme et apaise les citoyens, diminue le taux de criminalité, rend l'environnement plus « humain », diminue l'agressivité architecturale des édifices et attire davantage les nouveau citoyens et les touristes.

3. LES FLEURONS DU QUÉBEC, UN OUTIL DE VALORISATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'EMBELLISSEMENT PAYSAGER

Si certaines municipalités hésitent encore à investir dans leur patrimoine paysager, beaucoup d'autres ont déjà fait le pas, pour leur plus grand bien. Dans le cas des municipalités à faible densité, l'embellissement horticole tient du projet collectif, mené par un comité de citoyens, dont les efforts constants ont contribué à maintenir la qualité de vie, et à préserver un certain niveau économique. Ces efforts méritaient d'être reconnus sur le plan national et souligné à leur juste valeur. C'est précisément le rôle des Fleurons du Québec.

Le programme de classification horticole des Fleurons du Québec voit le jour en 2005, de la volonté commune des principaux interlocuteurs du monde municipal, de l'horticulture ornementale et du tourisme.

L'ancienne formule des concours nationaux souffrait d'une désaffection, car elle était exigeante et n'offrait pas de visibilité suffisante aux municipalités récipiendaires.

Convaincus que l'embellissement paysager est un véritable outil de développement pour les municipalités, le ministère des Affaires municipales et des Régions, l'Union des municipalités québécoises, la Fédération Québécoise des Municipalités et le ministère du Tourisme joignent leurs efforts à ceux du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de la Fédération Interdisciplinaire de l'Horticulture Ornementale du Québec pour créer une formule de classification horticole qui soit profitable à tous. Deux autres organismes apporteront leur soutien à ce projet et complèteront la liste des membres fondateurs de la Corporation des Fleurons du Québec : l'Association des Responsables d'espaces verts du Québec et la Fédération des Sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec.

La nouvelle formule des Fleurons du Québec remplace dès lors les anciens concours nationaux. En voici les principes :

- La classification des Fleurons du Québec se veut un outil d'évaluation objectif, et reconnaît à leur juste valeur les efforts d'embellissement de toutes les municipalités qui la demandent;
- La classification horticole intègre les principes du développement durable;
- La cote de classification s'affiche à l'entrée de la municipalité et s'intègre dans les outils de promotion touristique ou résidentielle: elle peut générer des retombées économiques
- Les Fleurons obtenus doivent être une source de fierté pour tous et stimuler toute la collectivité en vue d'en augmenter le nombre.

En conséquence, la nouvelle classification horticole des Fleurons du Québec se définit comme suit:

- Les municipalités adhérentes aux « Fleurons du Québec » sont évaluées sur l'ensemble de leurs domaines (municipal, institutionnel, résidentiel, commercial et industriel), selon des critères objectifs, mesurant la richesse et la qualité de l'embellissement horticole, dans une perspective de développement durable. En fonction du pointage obtenu, ces municipalités recevront une cote allant de 1 à 5 Fleurons;
- Cette classification est valable pour 3 ans;

- Cette classification peut être affichée au moyen du panneau officiel des Fleurons du Québec;
- Cette classification est accompagnée d'un rapport d'évaluation qui précise, domaine par domaine, les aspects à améliorer en vue de rehausser le niveau d'embellissement paysager et d'augmenter leur nombre de Fleurons lors de la prochaine classification.

Ces particularités sont avantageuses pour les municipalités à faible densité de population : elle peuvent se comparer à des municipalités de toutes tailles, ce qui valorise encore plus leurs efforts d'embellissement paysager. Elles peuvent afficher fièrement leur cote de classification à l'entrée de leur territoire au moyen d'un panneau caractérisé qui sera bientôt une référence de qualité auprès du grand public. Elles jouissent d'un prestige supplémentaire par une reconnaissance nationale officielle. Elles sont de ce fait particulièrement motivées à poursuivre leurs efforts au moyen du Rapport d'évaluation des Fleurons du Québec.

De plus, la Corporation des Fleurons du Québec, consciente des moyens limités des municipalités à faible densité, a dès le départ proposé un tarif d'adhésion réduit aux municipalités de moins de 1000 habitants.

Le tarif d'adhésion au programme des Fleurons du Québec couvre le coût des évaluateurs des Fleurons du Québec, qui sont des professionnels reconnus de l'horticulture ornementale. Ceux-ci appliquent à la lettre les critères du Guide officiel de la classification et offrent une expertise de haut niveau par leurs recommandations dans le rapport d'évaluation. Les municipalités de la première édition se sont montré impressionnées par la clarté, la précision et les solutions mise de l'avant dans leur Rapport d'évaluation. Certaines estiment que celui-ci vaut à lui seul les frais d'adhésion (si on compare au tarif des firmes qui font ce genre d'évaluation et de rapport). Elles en appliquent les recommandations en vue d'augmenter leur cote de classification lors de la prochaine évaluation, en 2008.

Les résultats de la première édition des Fleurons du Québec (2006-2008) sont probants, et rencontrent nos objectifs d'implantation d'un système de classification horticole valorisant pour toutes les municipalités, et motivant pour toutes les collectivités :

- 100 municipalités classifiées
- Populations de 141 à 370 000 habitants
- 1 800 000 citoyens du Québec
- 24 % de la population du Québec
- 16 régions administratives sur 17
- 17 régions touristiques sur 21

3.1 Portrait des Fleurons du Québec en 2008

En 2007, 65 nouvelles municipalités adhéraient au programme de classification horticole des Fleurons du Québec. Celles-ci s'ajoutent aux 100 municipalités de la première édition dont la classification est valable jusqu'en 2008.

Par conséquent, 165 municipalités seront labellisées Fleurons du Québec en 2008, et pourront afficher leur cote de classification à l'entrée de leur territoire. Elles sont réparties dans les 17 régions administratives du Québec.

Le panneau officiel des Fleurons du Québec a été approuvé récemment par le ministère des Transports. Son implantation sur le territoire sera visible dans toutes les régions dès le printemps 2008.

Voici la répartition des municipalités de moins de 5 000 habitants sur les 165 adhérentes aux Fleurons du Québec :

1 000 habitants et moins :	29 municipalités
de 1 000 à 2 000 :	20 municipalités
de 2 000 à 3 000 :	21 municipalités
de 3 000 à 5 000 :	20 municipalités

Les municipalités de moins de 1000 habitants sont réparties dans les régions suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	2
Bas-Saint-Laurent	4
Centre-du-Québec	1
Chaudière-Appalaches	5
Estrie	6
Laurentides	2
Mauricie	1
Montérégie	3
Outaouais	1
Québec	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3

Notons que la moins populeuse des municipalités est Saint-Venant-de-Paquette, qui compte 141 habitants. Elle a obtenu la même cote de classification que la plus populeuse des municipalités de son édition, soit Laval, 370 000 habitants. En effet Saint-Venant de Paquette et Laval ont obtenu 3 Fleurons du Québec.

Nous estimons que c'est là une grande victoire pour une municipalité à faible densité démographique ayant peu de moyens financiers. Nous en concluons que l'embellissement paysager est à la portée de toutes les municipalités.

3.1.1 Des exemples de revitalisation réussie parmi les Fleurons du Québec

Voici quatre municipalités de faible densité qui ont été labellisées et qui ont toutes en commun la valorisation de leur patrimoine bâti et paysager parmi les facteurs de succès de leur entreprise.

*Saint-Venant-de-Paquette, 141 habitants, région des Cantons-de-l'Est,
3 Fleurons du Québec*

*Saint-Camille, 480 habitants, région Chaudière-Appalaches,
3 Fleurons du Québec*

Saint-Camille présente à la fin des années 1980 tous les signes d'une dévitalisation inéluctable : décroissance démographique et pertes d'emploi. En 1988, sous l'égide d'un comité de citoyens, Le P'tit Bonheur de Saint-Camille voit le jour. Ce lieu de rencontre social sera la pierre angulaire sur laquelle se grefferont tous les nouveaux projets de la communauté.

*Saint-Magloire, 740 habitants, région Chaudière-Appalaches
3 Fleurons du Québec*

3.2 Les initiatives régionales de valorisation du patrimoine paysager

La protection du paysage et le développement durable sont devenus de réelles préoccupations pour les régions du Québec.

Depuis quelques années, certaines d'entre-elles ont mis sur pied d'impressionnantes projets en vue de mettre en valeur et de protéger leur patrimoine bâti et naturel.

Notons une initiative réussie avec des retombées directes pour les municipalités : celle de la MRC des Sources. La Corporation des Fleurons du Québec a été heureuse d'annoncer l'été dernier que la MRC des Sources avait recommandé à toutes ses municipalités l'adhésion aux Fleurons du Québec. Lors de l'édition 2006-2008, trois municipalités de la MRC des Sources avaient déjà adhéré aux Fleurons du Québec: Danville (3 Fleurons), Saint-Camille (3 Fleurons) et Wotton (2 Fleurons).

Convaincue par les bénéfices de la classification horticole des Fleurons du Québec, la MRC des Sources a recommandé aux quatre autres municipalités de son territoire d'adhérer à l'édition 2007-2009.

Le travail de préservation du paysage et d'embellissement horticole trouve ainsi une reconnaissance valorisante, pouvant s'afficher à l'entrée du territoire. Par cette adhésion aux Fleurons du Québec, les municipalités de la MRC des Sources voient leur motivation décuplée afin d'améliorer année après année leur milieu de vie, et susciter des retombées sociales, environnementales et économiques.

4. RECOMMANDATIONS

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) recommande aux municipalités dévitalisées l'engagement dans un processus de revitalisation par la plantation de végétaux, la réalisation et l'entretien d'aménagements paysagers (parcs, abords de route, aménagement des édifices, etc.).

Elle croit fermement qu'un projet d'embellissement à vocation durable tel Les Fleurons du Québec est susceptible de motiver toute la collectivité en vue d'améliorer son milieu de vie et d'attirer de nouveaux résidents, de nouvelles entreprises et d'augmenter sa fréquentation touristique. La FIHOQ encourage la Coalition des régions à sensibiliser ses municipalités dévitalisées à embellir leur territoire par l'aménagement paysager et à adhérer aux Fleurons du Québec, qui constitue un programme de qualité conçu expressément pour reconnaître les efforts d'embellissement paysager des municipalités et ce, de façon durable.

5. CONCLUSION

Cette importante revue de littérature du comité de l'horticulture ornementale la Table ronde de la chaîne des valeurs de l'horticulture (TRCV), démontre hors de tout doute, les nombreux bienfaits et bénéfices de l'embellissement paysager, du verdissement et de l'horticulture ornementale pour les citoyens et les municipalités.

Ces bénéfices se mesurent par une amélioration concrète de la santé des citoyens et de la protection de l'environnement, de même que par l'augmentation des retombées économiques.

Nous en concluons que l'embellissement paysager s'intègre naturellement dans le processus de revitalisation d'une municipalité fragilisée, et peut lui apporter la santé, la qualité de vie, la fierté et la prospérité.

BIBLIOGRAPHIE

Dans la section 2 du présent document, les informations présentées proviennent de la revue de littérature réalisée pour le compte du Comité de l'horticulture ornementale de la Table ronde de la chaîne de valeur, revue financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada :

George Morris Centre, 2007. Analyse documentaire sur les bienfaits des plantes et de l'horticulture ornementale sur la santé et l'environnement. 64 p.

Voici les références relatives aux informations extraites de la revue de littérature dans le présent mémoire :

Akbari, H. 2002. Shade Trees Reduce Building Energy Use and CO₂ Emissions From Power Plants. *Environmental Pollution* 116: 119-126.

Burchfield, G. 2004. Adding Value. *Grounds Maintenance Magazine*. Consulté le 8 mars 2007 à l'adresse : http://grounds-mag.com/mag/grounds_maintenance_adding_value/.

Commission canadienne du tourisme. 2001. Enquête sur les activités et les préférences en matière de voyages : taux de visite et d'intérêt pour le tourisme horticole.

Center for Urban Horticulture. 2000. *Community Image: Roadside Settings and Public Perceptions*. University of Washington College of Forest Resources, Human Dimensions of the Urban Forest Fact Sheet No. 10. Consulté le 26 février 2007 à l'adresse : <http://www.cfr.washington.edu/research.envmind/roadside/rsd-community-FS10.pdf>.

Center for Urban Horticulture. 1998b. *Trees in Business Districts: Comparing Values of Consumers and Businesses*. **University of Washington College of Forest Resources**, Human Dimensions of the Urban Forest Fact Sheet No. 4. Consulté le 26 février 2007b à l'adresse : <http://www.cfr.washington.edu/research.envmind/citybiz/bizprefs-FS4.pdf>.

Des Rosiers, F. et al. 2002. Landscaping and House Values: An Empirical Investigation. *Journal of Real Estate Research* 23 (1/2): 139-161.

Environnement Canada. 2005. Vos questions. Consulté le 8 mars 2007 à l'adresse : http://www.ec.gc.ca/EnviroZine/french/issues/58/any_questions_f.cfm.

Gardner, S. ed. 2006. Effective Landscaping Design Helps Solve Municipal Issues. *Municipal World*, May, p. 17-20.

GrowerTalks. 2006. Sky-High and Green. Consulté le 5 février 2007 à l'adresse : <http://www.growertalks.com/archive/articles/306.asp>.

Inglis, M. 1999. Stormwater Management Pond- Parkland Dedication. *Landscape Trades.*: 22-24 septembre.

Kuo, F. E. et al. 1998. Fertile Ground for Community: Inner-City Neighborhood Common Spaces. *American Journal of Community Psychology* 26 (6): 823-851.

Lloyd, P. M. 2007. The Wildlife Database. Consulté le 9 mars 2007 à l'adresse : http://www.btinternet.com/~bury_rd/database.htm.

Malakoff, D. 2007. What Good Is Community Gardening? Consulté le 23 février 2007 à l'adresse : <http://www.communitygarden.org/whatgood.php>.

McPherson, E. G. 2005. Trees With Benefits. *American Nurseryman*. 1^{er} avril : 34-40.

Moogk-Soulis, C. 2002. *Schoolyard Heat Islands: A Case Study in Waterloo, Ontario*. Actes de la Conférence canadienne sur la forêt urbaine. York (Ontario). Consulté le 15 mars 2007 à l'adresse : <http://www.tcf-fca.ca/cufc5/papers/Moogk-Soulis.pdf>.

National Wildlife Federation. 2007. Why Garden For Wildlife. Consulté le 9 mars 2007 à l'adresse : <http://www.nwf.org/backyard/>.

Özgüner, H. et A. D. Kindle. 2006. Public Attitudes Towards Naturalistic Versus Designed Landscapes in the City of Sheffield (UK). *Landscape and Urban Planning* 74: 139-157.

Perez-Vazquez, A., S. Anderson et A. W. Rogers. 2005. Assessing Benefits From Allotments As a Component of Urban Agriculture in England. In L. J. A. Mougeot, *Agropolis: The Social, Political and Environmental Dimensions of Urban Agriculture*, 239-266. Ottawa: Earthscan. Consulté le 9 mars 2007 à l'adresse : http://www.idrc.ca/fr/ev-84289-201-1-DO_TOPIC.html.

Planet Professional Landcare Network. 2005. Economic Benefits of Landscape. Consulté le 21 février 2007 à l'adresse : <http://www.landcarenetwork.org/cms/home/homeowners/economic.html>.

Relf, D. 1992. Human Issues in Horticulture. *HortTechnology* 2 (2). Consulté à l'adresse : <http://www.hort.vt.edu/human/hihart.htm#PLANTS%20AND%20THE%20COMMUNITY>.

Robinette, G. O. 1972. *Plants, People, and Environmental Quality*. Washington DC: US Department of the Interior, National Parks Service.

Rosenfeld, A. H. et al. 1997. Painting the Town White and Green. Consulté le 22 février 2007 à l'adresse : <http://eetd.lbl.gov/HeatIsland/PUBS/PAINTING/>.

Saunder, L. 2003. Benefits of Landscaping. *Smart Money, March 2003*. Consulté le 22 février 2007 à l'adresse : http://www.prebbel.com/Landscaping%20Benefits.htm#Benefits_of_Landscaping.

Scott, M. 2006. Beating the Heat in the World's Big Cities. Consulté le 8 mars 2007 à l'adresse : <http://earthobservatory.nasa.gov/Study/GreenRoof/>.

Ulrich, R. 1989. *The Role of Trees in Human Well-Being and Health*. Actes de la quatrième conférence sur la forêt urbaine. Saint-Louis, Missouri.

Université d'état de Virginie. 2004. Nutrient Management for Lawn Service Companies. Consulté le 14 mars 2007 à l'adresse : <http://www.ext.vt.edu/pubs/turf/430-400/430-400.html#L2>.

Waliczek, T. M., J. M. Zajicek et R. D. Lineberger. 2005. The Influence of Gardening Activities on Consumer Perceptions of Life Satisfaction. *HortScience* 40 (5): 1360-1365.

Wolf, K. L. 2004. *Trees, Parking and Green Law: Strategies for Sustainability*. University of Washington. Consulté le 16 février 2007 à l'adresse : www.cfr.washington.edu/research.envmind/Roadside/Trees_Parking.pdf.

Wolf, K. L. 2006. Roadside Urban Trees- Balancing Safety and Community Values. *Arborist* December: 56-57. Consulté le 19 février 2007 à l'adresse : www.isa-arbor.com/publications/arbNews/pdfs/Dec06-feature.pdf.

Woodley, H. et al. 2004. *The Value of Public Space*. Cabe Space. Consulté le 19 février 2007 à l'adresse : <http://www.cabe.org.uk/default.aspx?contentitemid=475>.